Principaux enjeux et défis franciliens mis en avant à l'occasion de la révision du Sdrif

Janvier 2010

Christian THIBAULT, directeur de l'environnement urbain et rural
à l'IAU île-de-France

PRINCIPAUX ENJEUX ET DEFIS FRANCILIENS MIS EN AVANT A L'OCCASION DE LA REVISION DU SDRIF

APPROCHE GLOBALE :

- Une condition : la robustesse ; une réponse : la proximité
- Trois défis, à dominante sociale, environnementale et économique
- L'intégration de l'environnement

APPROCHE TERRITORIALE :

- Les enjeux liés aux territoires du fleuve
- Des enjeux liés au cœur d'agglomération
- Des enjeux liés à l'agglomération centrale et à la ceinture verte régionale
- Des enjeux liés à l'espace rural

UNE CONDITION :
LA ROBUSTESSE DE LA METROPOLE FACE AUX ALEAS DE TOUS ORDRES

- « Il faut privilégier un aménagement « robuste » du territoire francilien, un aménagement qui consolide ses atouts et lui permette de s'adapter aux mutations à l'œuvre »

- « Il s'agit d'intégrer les incertitudes, de réduire la vulnérabilité du territoire, d'appliquer le principe de précaution, de concilier performance économique, cohésion sociale, protection de l'environnement, en misant sur le potentiel d'innovation et sur une volonté de privilégier la proximité »

Extraits du projet de SDRIF

UNE REPONSE : LA PROXIMITE

- Bassins de vie mieux hiérarchisés autour des pôles urbains
- Maîtrise des mobilités et accès aux transports collectifs (articulation urbanisme – transport)
- Accès au logement, à l'emploi, aux équipements et aux services ; mixité des fonctions urbaines
- Accès à des espaces verts et à des ressources naturelles de qualité
- Développement des énergies locales et renouvelables
- Bouclage des cycles écologiques : « gérer au plus près » (eau, déchets)
- Agriculture durable : maintien des terres agricoles périurbaines et mise en place de circuits courts
- Développement économique appuyé sur les ressources locales (humaines et naturelles)

Défi – FAVORISER L'EGALITE SOCIALE ET TERRITORIALE ET AMELIORER LA COHESION SOCIALE

Réduire les inégalités territoriales, sociales et environnementales

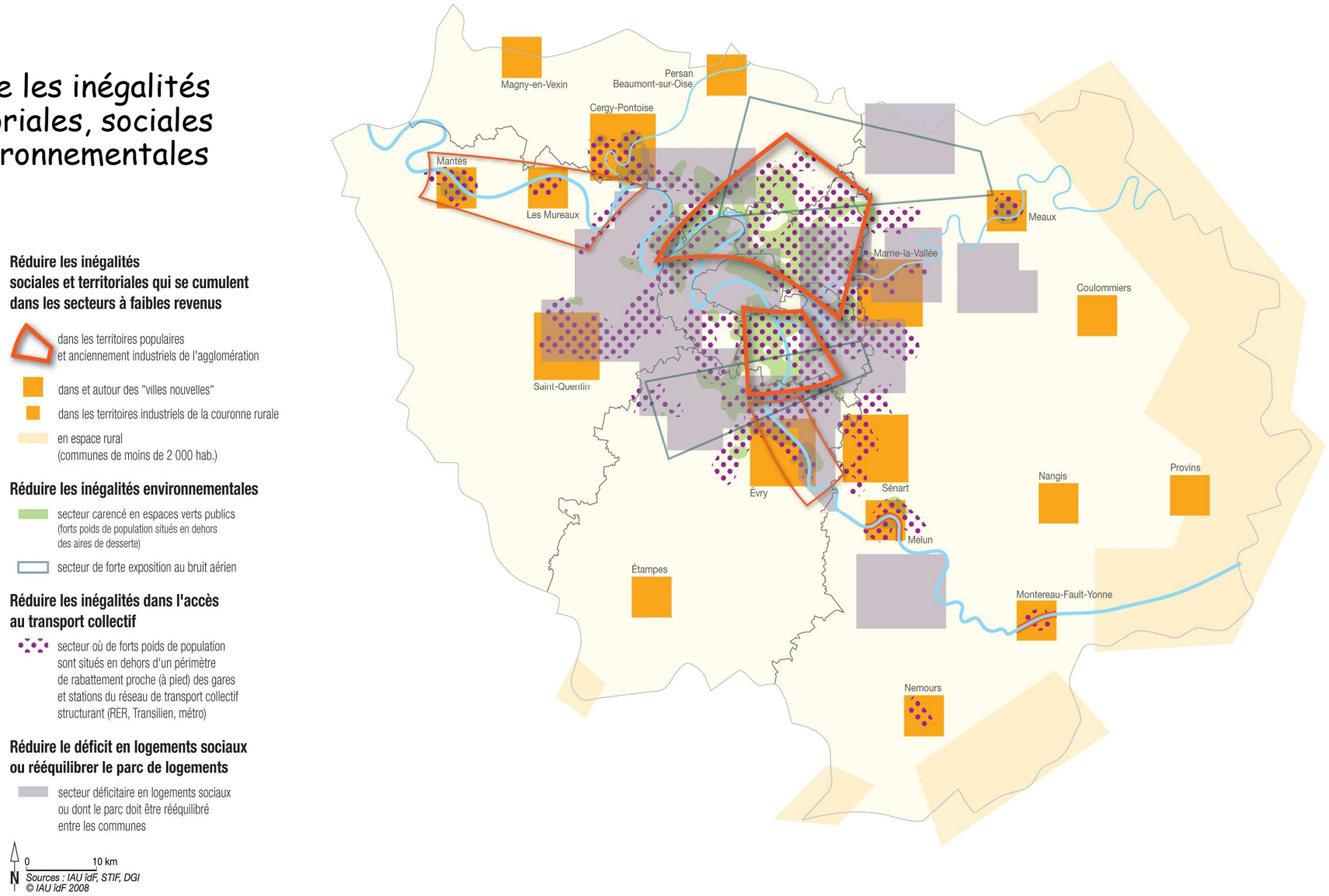

Défi – ANTICIPER ET REPONDRE AUX MUTATIONS OU CRISES MAJEURES, LIEES NOTAMMENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AU RENCHERISSEMENT DES ENERGIES FOSSILES

Une région responsable, robuste et anticipatrice

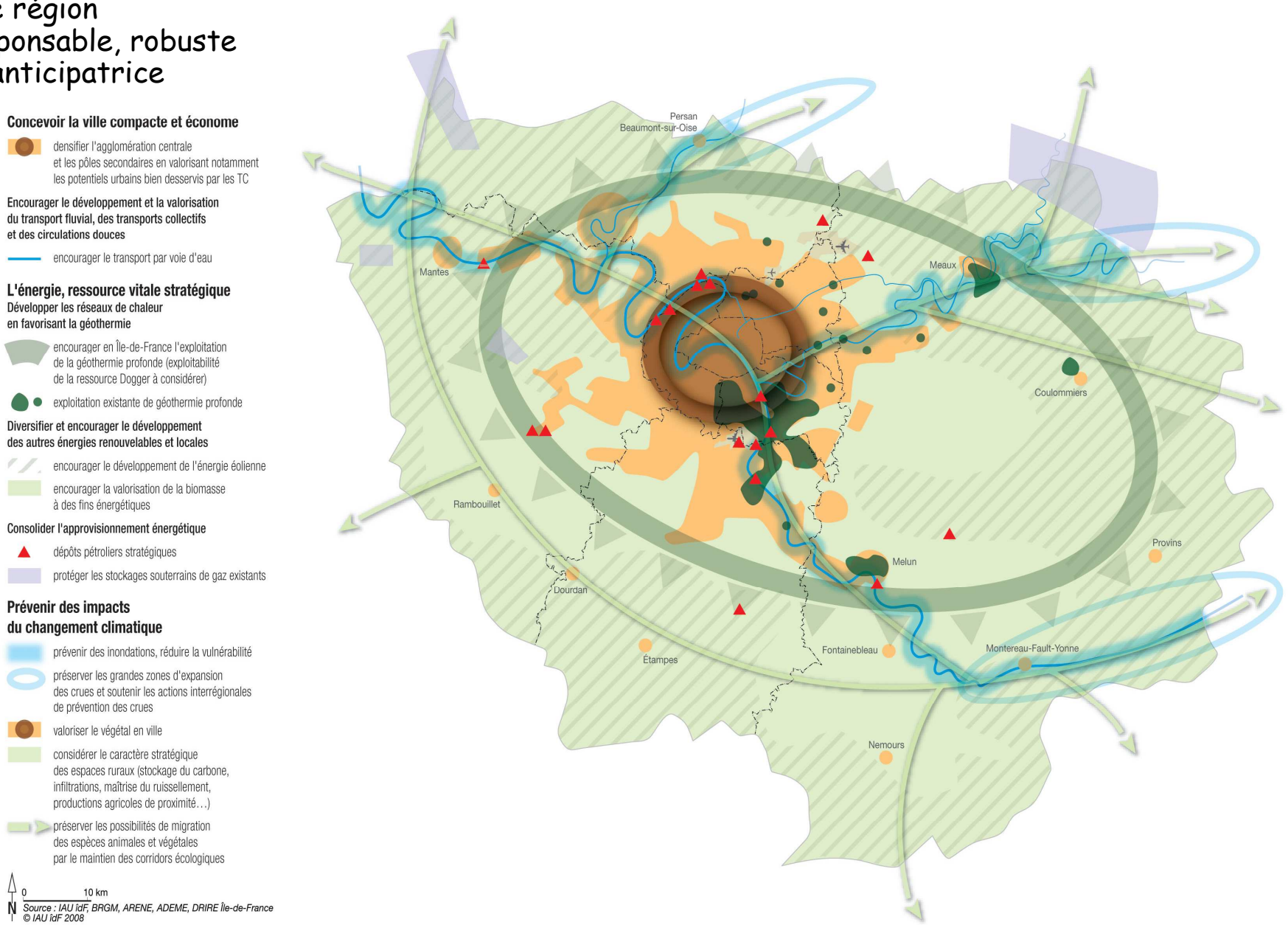

GARANTIR LA COHERENCE DU « SCHEMA REGIONAL DES ESPACES OUVERTS »

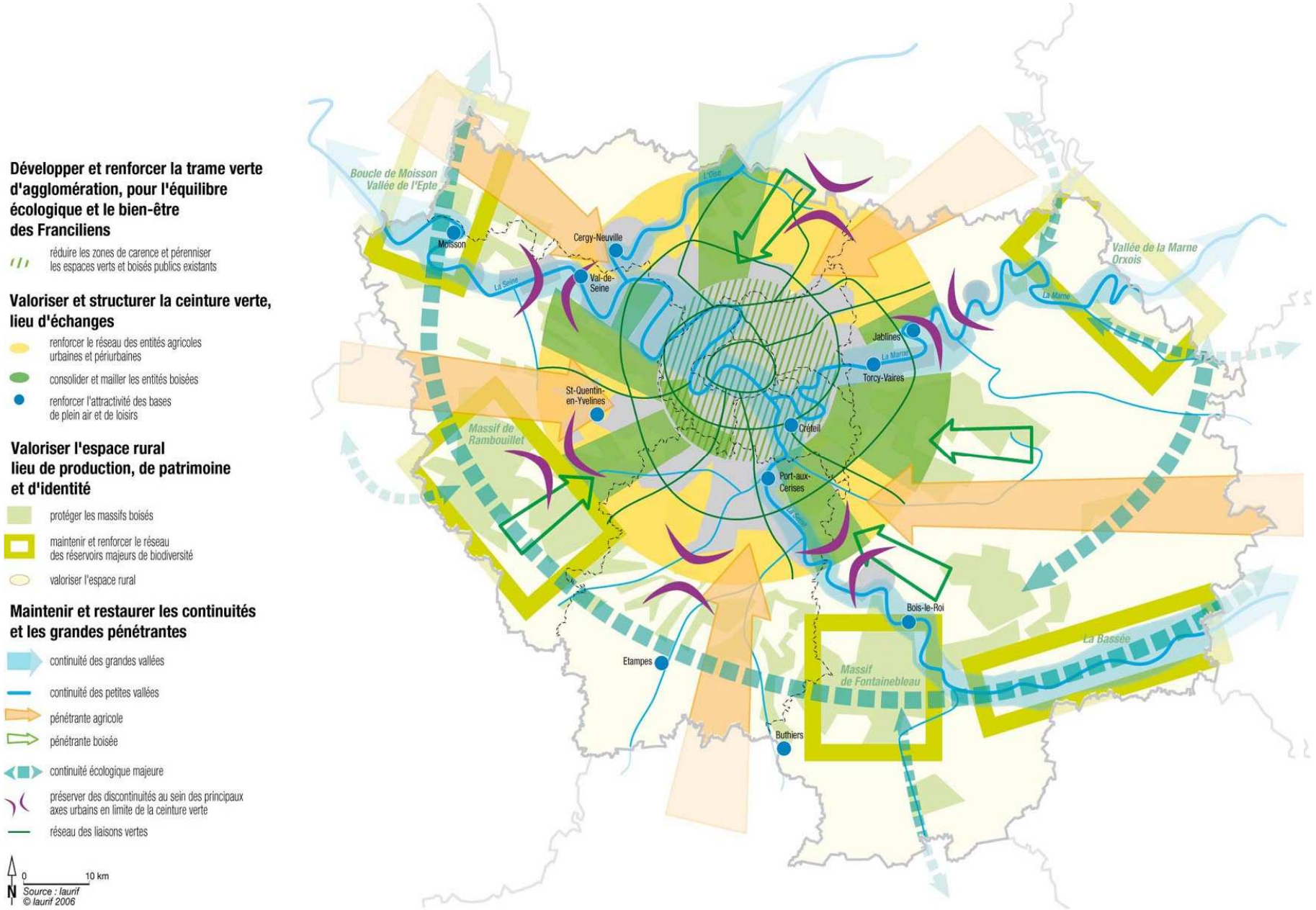

EVITER LA FRAGMENTATION DE L'ESPACE PAR LES INFRASTRUCTURES ET PAR L'URBANISATION

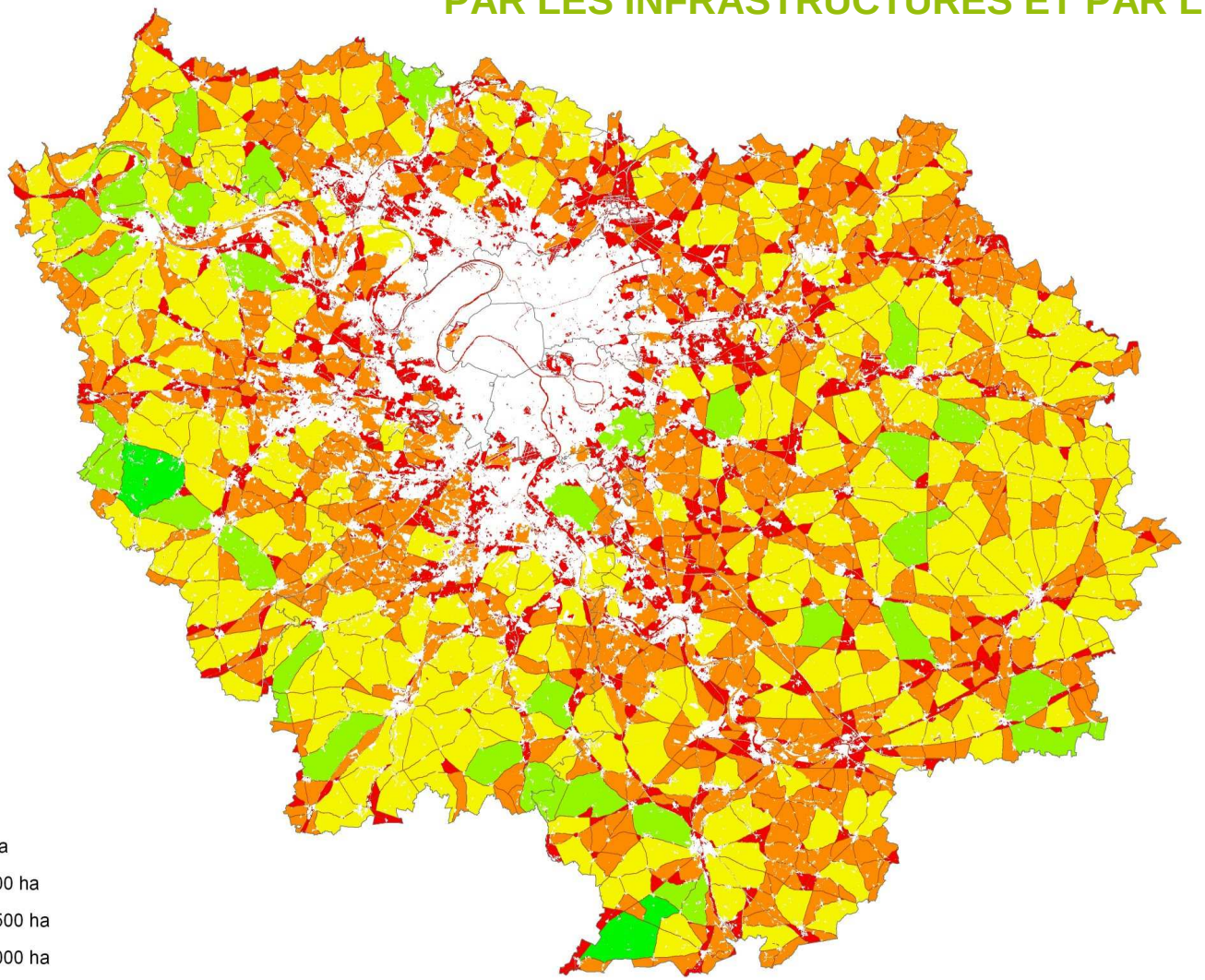

L'INTEGRATION DE L'ENVIRONNEMENT

- Réduction des inégalités sociales et territoriales
- Solidarité interrégionale : responsabilité régionale et gestion intégrée de l'environnement (limiter les prélèvements et les rejets dans les régions voisines)

- Logement : habitat économe en espace et en énergie, qualité urbaine et environnementale, « recyclage » urbain
- Équipements : localisation économe en espace et en énergie, prise en compte de nouvelles proximités, qualité environnementale et paysagère
- Activités : maintien des emprises stratégiques, qualité environnementale et performance énergétique, polarisation et mixité fonctionnelle, consommation plus contrôlée d'espaces naturels
- Transports : mobilité durable à l'échelle des territoires, recherche d'une meilleure cohérence des fonctions, alternatives à l'usage immodéré de la voiture et du camion

Défi – DEVELOPPER UNE ÎLE-DE-FRANCE DYNAMIQUE MAINTENANT SON RAYONNEMENT MONDIAL

Développer l'emploi, l'excellence économique et le rayonnement international

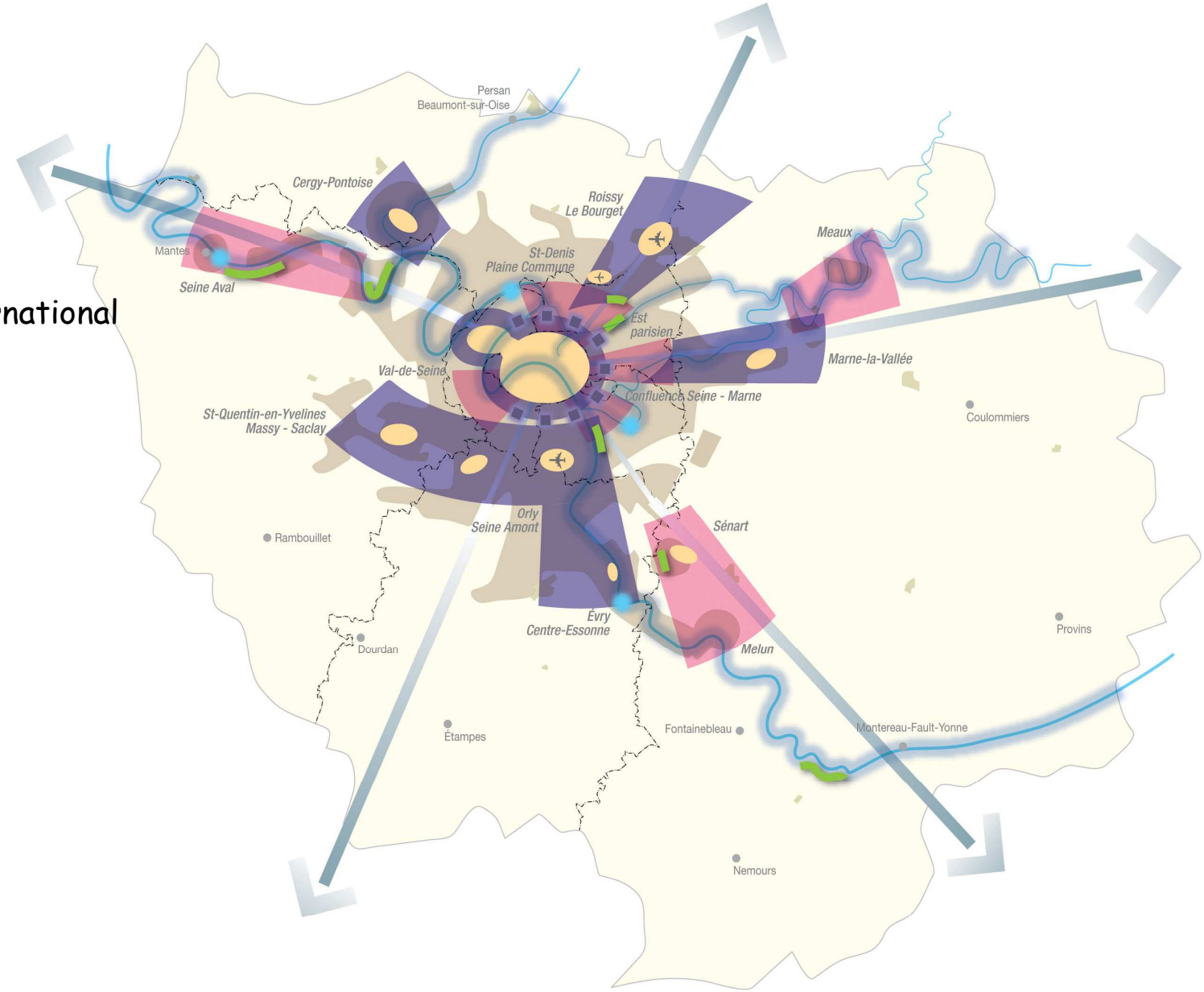

Consolider un ensemble de pôles économiques forts, identifiables et attractifs à l'international

- pôle d'échanges, d'affaires et de recherche de rayonnement international à développer
- axe d'échanges internationaux à intensifier

Structurer l'espace francilien autour de territoires moteurs de développement et de rayonnement économique international

- territoire de rayonnement économique international à conforter
- territoire moteur de développement économique régional à faire monter en puissance
- réseau de pôles tertiaires à structurer

Favoriser l'émergence de nouvelles filières participant à l'excellence francilienne et contribuant à la diversité des emplois

- pôle d'excellence regroupant des activités liées à l'environnement de renom international à créer
- promouvoir l'accueil d'activités économiques en lien avec le fleuve
- plate-forme fluviale internationale à créer ou à intensifier

N 0 10 km

Source : IAU idF
© IAU idF 2008

DEVELOPPER ET FACILITER UNE MOBILITE DURABLE DES PERSONNES ET UN TRANSPORT DES BIENS RAISONNES ET DURABLE

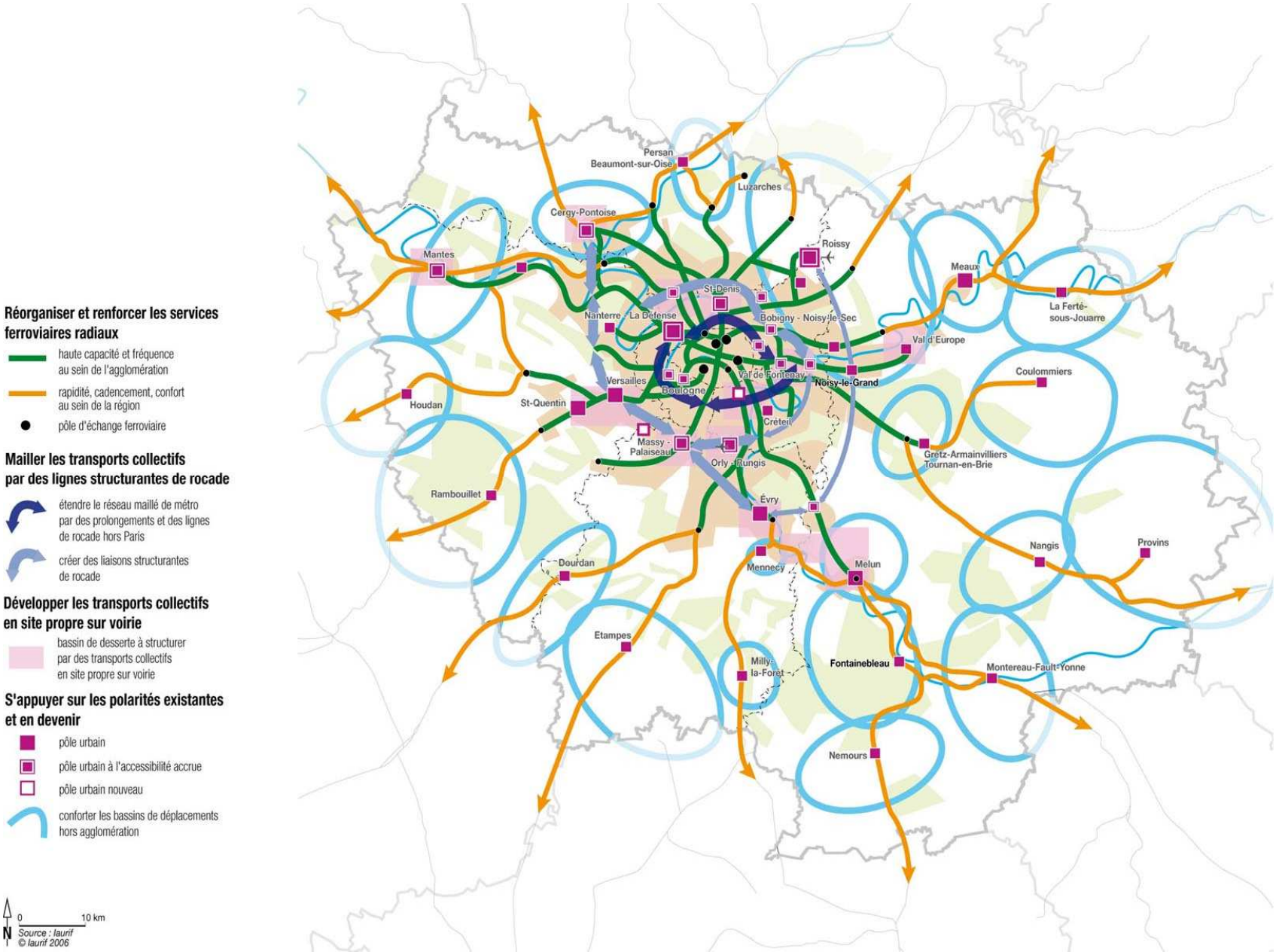

LES ENJEUX LIES AUX TERRITOIRES DU FLEUVE

Ouvrir le fleuve sur la ville et composer avec les territoires naturels et bâtis

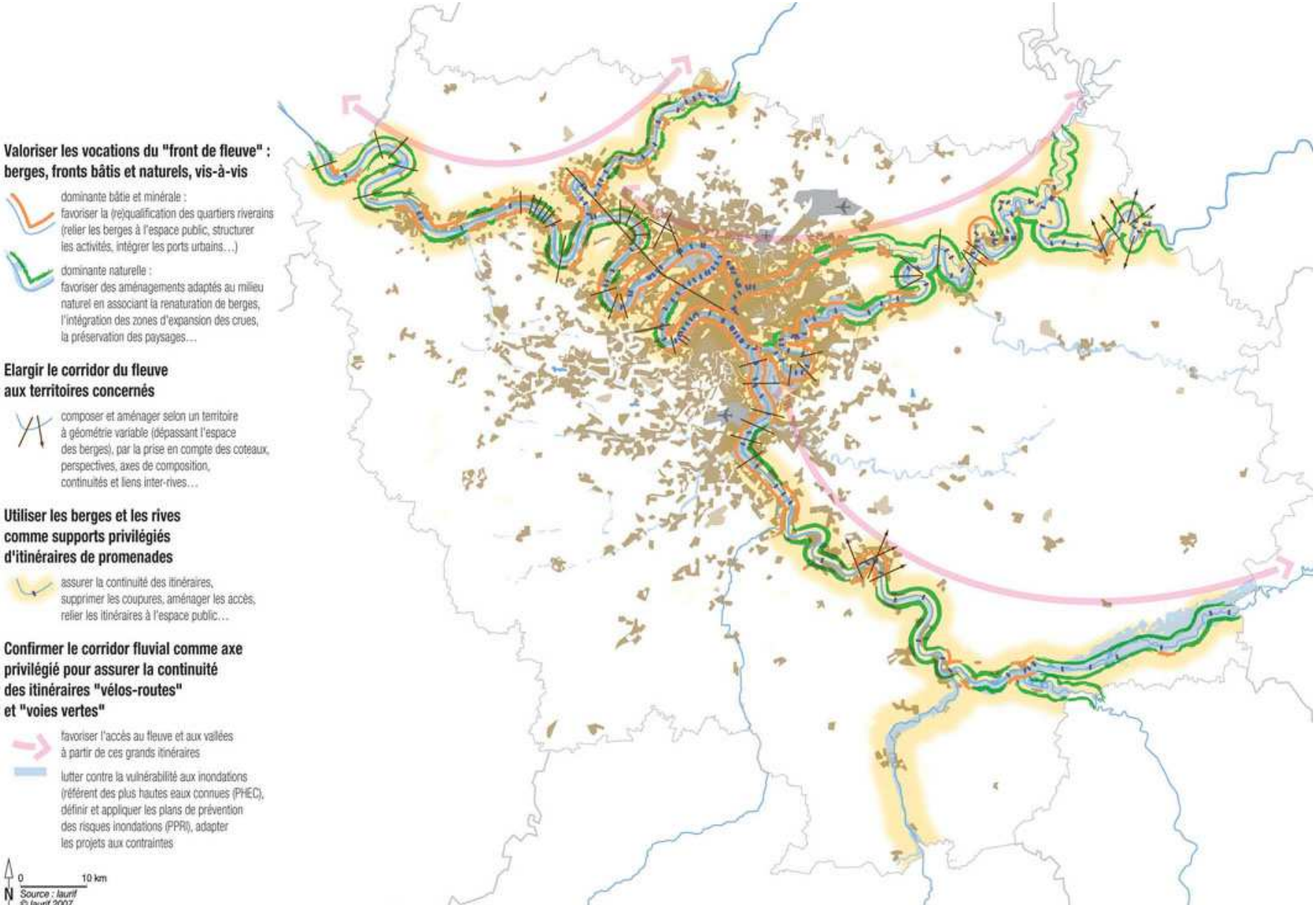

LES ENJEUX LIES AUX TERRITOIRES DU FLEUVE

Associer le fleuve au développement économique et à la politique énergétique

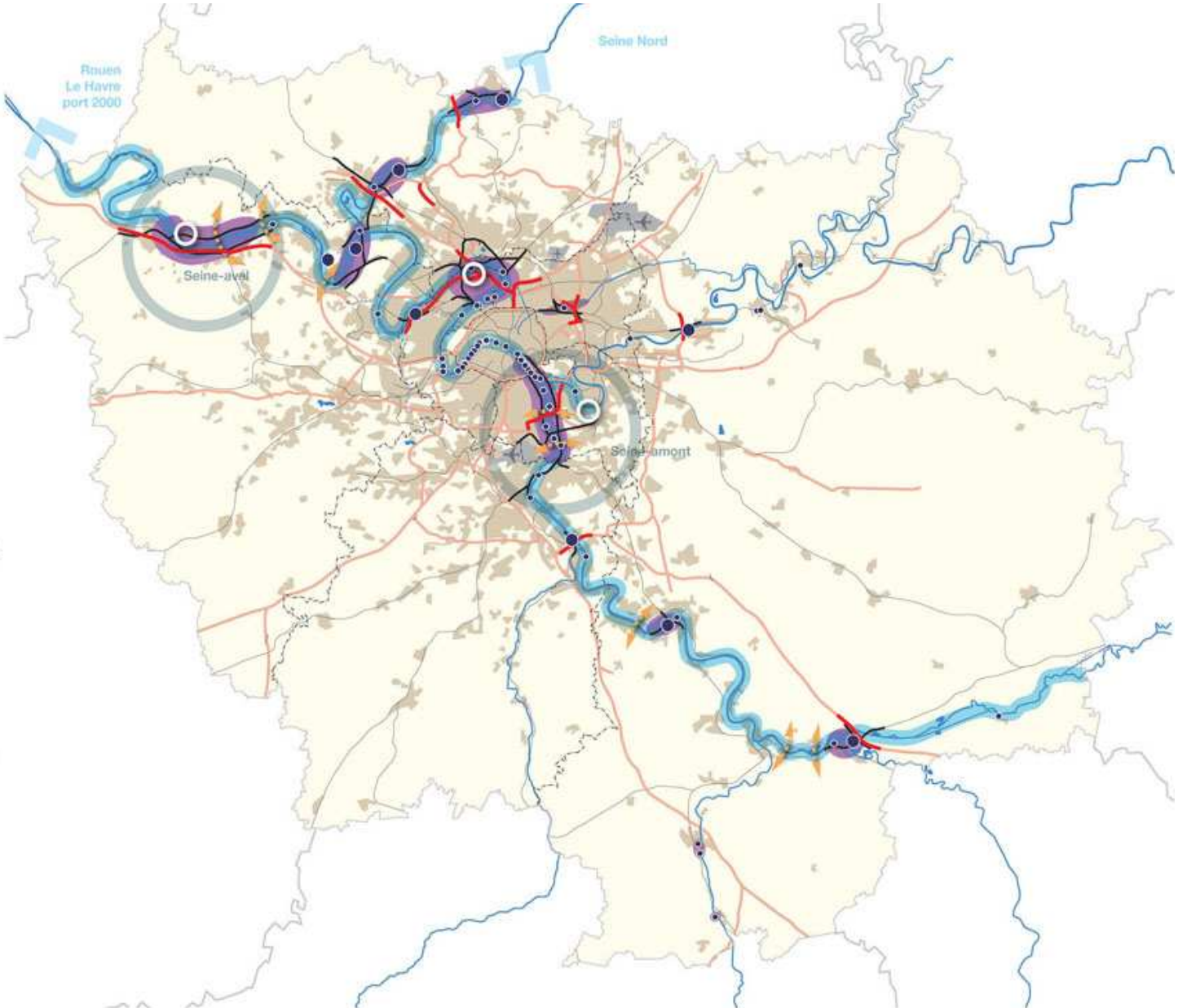

LES ENJEUX LIES AUX TERRITOIRES DU FLEUVE

Prendre en compte l'écosystème, valoriser le patrimoine, développer le tourisme

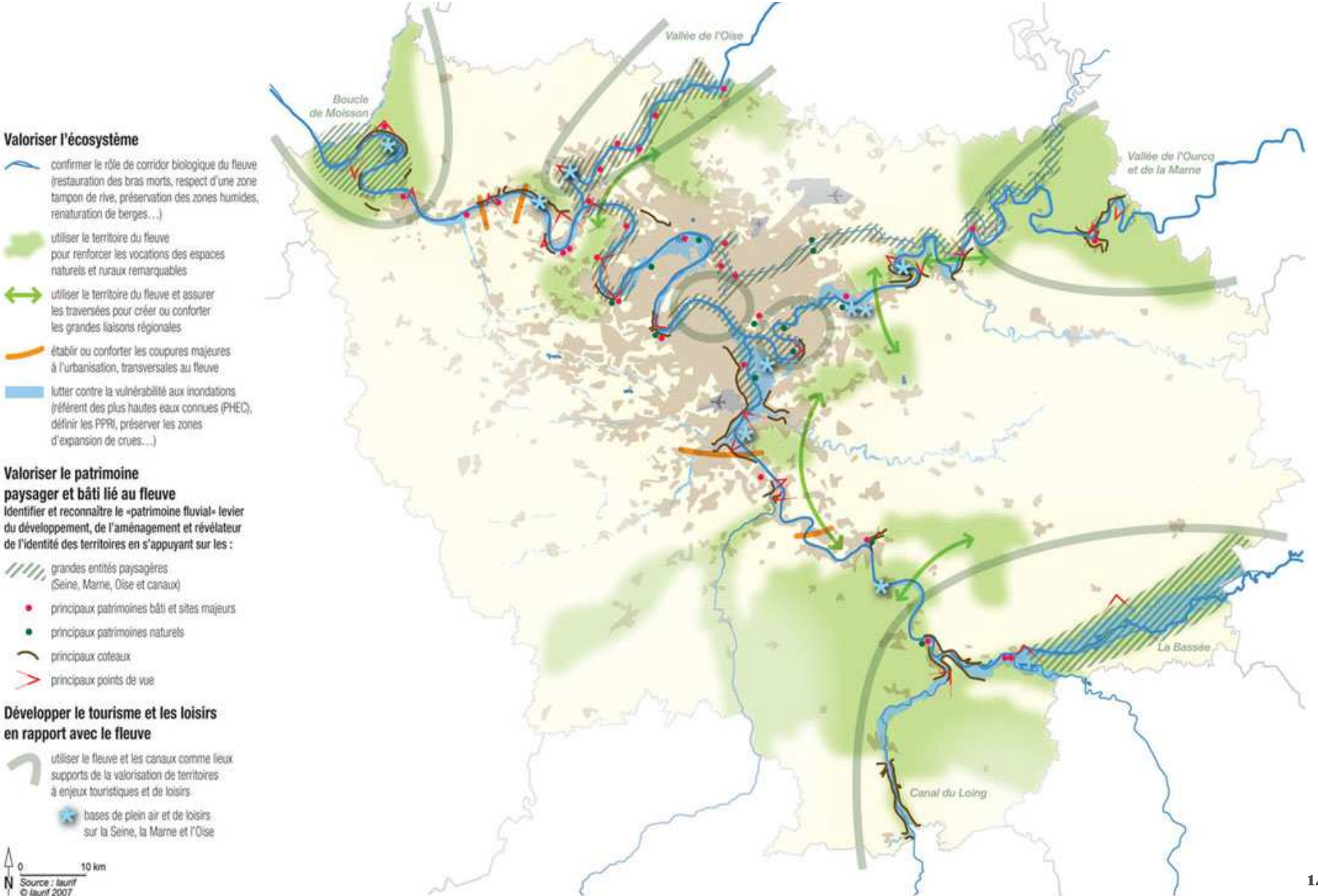

APPROCHE TERRITORIALE – ENJEUX PAR GRANDES ENTITES GEOGRAPHIQUES

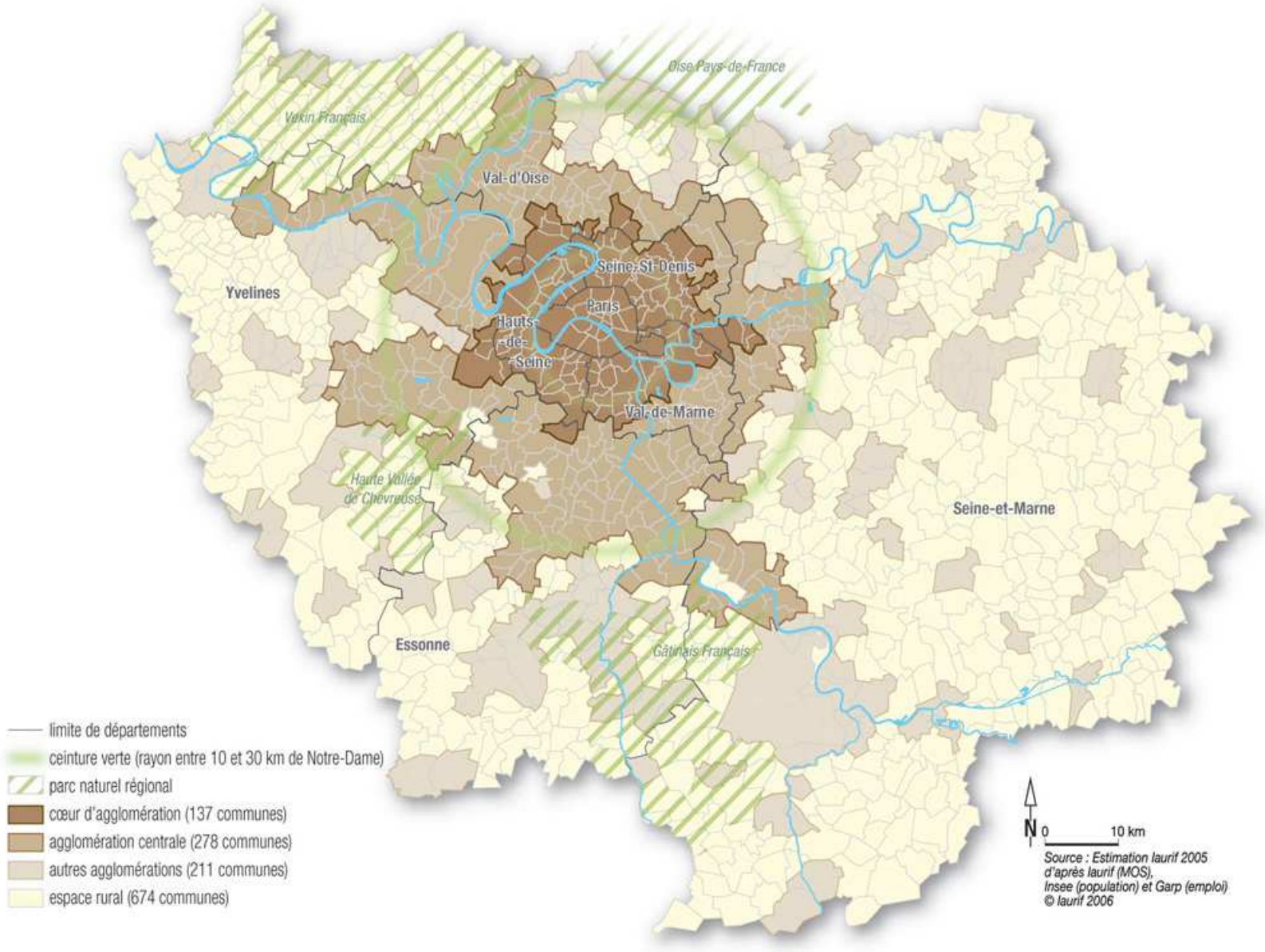

DES ENJEUX LIES AU CŒUR D'AGGLOMERATION

- Renforcement du réseau de TC ferré type métro en rocade (« Arc Express »)
- Déplacements piétons à favoriser
- Territoire stratégique du point de vue des aménités et des services (très forte densité de population et d'emplois)
- Renforcement de la trame verte (desserte en espaces verts publics de proximité), dont préservation des petits bois (>0,5 ha)
- Reconquête de continuités biologiques en milieu urbain, notamment le long du fleuve et à la faveur des alignements d'arbres
- Ouverture sur le fleuve (paysage, accès)
- Densification *versus* maîtrise du ruissellement urbain
- Densification *versus* prévention des nuisances et des risques
- Renouvellement urbain adapté (redécouverte de la géographie et des traces des sites naturels, valorisation d'éléments patrimoniaux, optimisation des fonctions, articulation avec les quartiers existants)
- Utilisation et valorisation de l'espace souterrain

DES ENJEUX LIES A L'AGGLOMERATION CENTRALE ET A LA CEINTURE VERTE REGIONALE

- Déplacements piétons et vélos à favoriser
- Réduction de l'exposition aux nuisances sonores et à la pollution atmosphérique
- Réduction de la vulnérabilité aux risques naturels et technologiques
- Intégration des équipements de services urbains et des activités en évitant leur rejet en périphérie
- Restauration des continuités bleues, développement des liaisons vertes et de loisirs (radiales et circulaires), articulation entre espaces bâtis et espaces ouverts en lisière d'agglomération
- Ouverture des forêts périurbaines au public

- **Importance de la Ceinture verte** pour l'équilibre de l'agglomération et la structuration de sa périphérie : ouverture à l'urbanisation encadrée, maîtrise de l'évolution des fronts urbains, préservation d'ensembles agricoles et forestiers multifonctionnels. Espace trait d'union entre l'agglomération et l'espace rural

DES ENJEUX LIES A L'ESPACE RURAL

- Développement urbain renforçant l'armature urbaine et la polarisation de l'espace rural, notamment en interaction avec la desserte par le réseau ferré
- Extension modérée des bourgs, villages et hameaux
- Constitution d'un réseau de parcs naturels régionaux
- Valorisation des fonctions de l'espace rural
- Préservation des grands ensembles agricoles de l'espace rural, atout économique régional
- Confortement de la couverture forestière (respiration des lisières, évitement des coupures, compensations)
- Intégrité des noyaux de biodiversité dont les zones humides, ménagement de zones tampon
- Accès aux ressources régionales en matériaux du sous-sol, gestion rationnelle, développement de filières de matériaux de substitution
- Confortement des zones de calme

PRINCIPAUX ENJEUX ET DEFIS FRANCILIENS MIS EN AVANT A L'OCCASION DE LA REVISION DU SDRIF

- Merci de votre attention
- www.iau-idf.fr
- christian.thibault@iau-idf.fr